

L'importante séance

Autor(en): **Duplan, J. L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **62 (1924)**

Heft 16

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-218710>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

plus volontiers le tetin. En apres, comme il s'efforce de le tirer, elle doit ayder à l'issuë de son lait en pressant un peu avec la main sa mammelle, afin que l'enfant ne travaille pas tant à la sucer. Finalement se doit garder qu'en allaitant l'enfant, le lait ne lui entre dedans le nez. Et quand elle voit que l'enfant vient à tetter avec trop grande avidité, comme un goulu, il est bon qu'elle interrompe l'allaitement en luy ostant le tetin de la bouche, puis le remettant pour éviter crudité d'estomach, tension, vomissement et douleur. (A suivre.)

LE THE

*Le thé, cet excellent breuvage,
Que l'on dit très rafraichissant,
Sert, et c'est là l'intéressant,
De prétexte au bavardage.
Un peu partout, dans nos cités,
Les dames et leurs jouvencelles,
Dans les salons, sous les tonnelles,
S'assemblent pour prendre le thé !
C'est un vrai gazouillis d'oiseaux
S'égrenant en de frais sourires,
Puis, une fusée de rires
Et l'on chuchotte de nouveau !
Pour avoir une contenance,
On a pris de menus travaux ;
On coud, on brode des rideaux,
Tout cela, sans beaucoup d'avance !
Pour chacune, le principal,
C'est de défrayer la chronique ;
Ne rien perdre de la critique
Est d'un intérêt primordial.
La jeune dame du docteur
N'a, paraît-il, pas l'heur de plaire ;
Et, le portrait qu'on en va faire,
N'a pas grand'chose de flatteur !
Puis, c'est la femme du notaire
Qu'on juge sévèrement ;
Et, l'on se dit tout doucement,
Des choses que l'on devrait taire !
Les quolibets partent bon train,
Comme les balles dans la cible,
Et chacun est passé au crible
Avec un merveilleux entrain !
Il arrive, qu'en jacassant,
Souvent, on oublie de boire
Le thé qui n'est qu'un accessoire
De ce colloque ravissant !
Rapidement, le temps a fui ;
Et, tout à coup, l'on s'en étonne !
Six heures ! La pendule sonne !
Le souper ne sera pas cuit !
On se quitte, l'air agité,
Craignant que le mari se fâche ;
Mais il rit, lui, dans sa moustache,
Sachant bien qu'on a pris le thé !*

11 juillet 1923. Pierre Ozaire.

L'IMPORTANTÉ SÉANCE

JUSTINE, as-tu préparé mes habits pour aller en municipalité ?

— Oui, j'y vais.

— Dépêche-toi, je n'ai pas envie d'arriver en retard, avec tout l'ouvrage qu'on a...

— Mais, mon pauvre Ulysse, quel ouvrage pouvez-vous tant avoir dans une petite commune comme celle-là ?

— Voilà bien les femmes !... On travaille sans lever le nez du commencement à la fin. Et puis, ce soir, on a une séance particulièrement importante.

Ulysse, tout en parlant, avait enfilé un pantalon propre et une blouse fraîche. Il avait pris le mouchoir que sa femme lui tendait, et était parti à grandes enjambées du côté de la maison de commune.

Dans la chambre de municipalité, trois de ces messieurs étaient déjà rassemblés, Auguste, qui, par habitude s'appuyait du dos contre le poêle froid, et Gustave et François qui envoyaient au plafond la fumée de leurs pipes. Le régent et secrétaire communal était là aussi, à califourchon sur un banc au bout duquel était assis, les mains à plat sur les genoux, Justin, l'huissier.

— Bonsoir, messieurs, dit Ulysse en entrant,

je me croyais en retard, mais le syndic n'est pas là.

— Non, dit Auguste, notre syndic n'est jamais tant pressé.

— On a le temps, dit François, on n'est pas encore aux moissons.

— On pourrait peut-être faire comme la municipalité de St-Sulpice, insinua Gustave.

— La municipalité de St-Sulpice ? interrogea le régent.

— Vous ne savez pas l'histoire ?... je croyais que tout le canton la savait. A St-Sulpice, un municipal était mort peu avant les élections, alors le secrétaire (je crois bien que c'était le régent) a écrit au préfet pour lui demander si la municipalité ne pourrait pas marcher à quatre jusqu'aux élections... Le préfet leur a répondu qu'il n'avait rien contre, mais qu'il leur conseillait de se redresser de temps en temps.

Le régent, qui n'avait jamais entendu l'histoire, rit, les autres, qui l'avaient entendue cent fois, rirent aussi.

— Voilà le syndic, dit Gustave.

Le syndic entra en effet.

— Bonsoir, dit-il, je suis en retard, quoi ?

— Ma foi, dit Auguste, tu nous a fait droguer un moment... d'où sors-tu ?

— Au moment où je partais, le gros Lévy est arrivé pour une vache castrée qui n'a presque plus de lait.

— Ta grosse rouge ?

— Oui... Une bête qui vaut huit cents francs comme un centime, il m'en a offert six cents... Mais il veut assez arriver aux huit cents, je ne suis pas pressé.

— Oh, le gros Lévy n'est pas le plus ravaleur de la bande... A propos de vaches, il en est arrivé une drôle à Arnex de Sotterens. Il avait une génisse à vendre, qu'il voulait mener à la foire, mercredi, donc... Lundi, voilà son cousin Chabray qui passe chez lui, ils font un tour à l'écurie. Arnex lui montre la bête. L'autre tout de suite, voit qu'il y avait un bon coup à faire... Qu'est-ce que tu veux aller exprès à la foire pour cette bête, qu'il lui fait, ça te fera des frais, du temps perdu... vends la moi, je t'en donne onze cents, je te garantis que tu n'en tireras pas un centime de plus à la foire...

L'autre réfléchit, ferraille un moment. A la fin, ils tombent d'accord pour onze cent vingt-cinq. Le lendemain, le fin Chabray mène la bête à la foire... Crac, en arrivant, douze cent cinquante... Naturellement, il n'est pas venu s'en vanter à son cousin, mais la femme à Arnex l'a appris au marché, je ne sais pas comment. Elle est revenue dans une colère à tout casser. Elle a traité son mari de taborniau, tout le diable et son train. Il paraît qu'il lit encore, elle l'agonisait tellement qu'à la fin, il a pris ses clic et ses clac, pour aller dormir à l'écurie.

— Ça ne m'étonne pas, dit Gustave, elle est bien la fille de sa mère... Tu l'as connue, Auguste, l'Henriette Gilly ?

— Non, pas bien.

— Que oui... une petite femme mince comme un courant d'air qui menait son monde à la baguette. On lui disait « la Bise », à cause qu'elle courait toujours.

— Ah oui, je m'en rappelle... mais je croyais que sa fille avait marié le fils à Mitaine.

— Oui, mais elle en avait trois, de filles... l'Henriette, qui a donc marié Arnex, la Jeanne, qui a marié le fils à Mitaine, et la Caroline, celle qui jouait tant bien à la soirée de la gymnastique, à Sotterens.

— Ah ! c'est celle-là, dit François... une jolie boube.

— Je te crois, qu'elle est jolie, mais ne va pas t'y crocher, c'est du tout véreux, c'est elle qui portera les culottes.

Le syndic, cependant, d'un pli qu'il avait apporté, sortait deux ou trois paperasses.

— Qu'est-ce qu'il y a au programme ? demanda Ulysse en baillant.

Le visage du syndic s'assombrit.

— Il y a, dit-il, une demande de secours d'un certain Amédée Gintroz... avez-vous une

idée qui c'est ?

— Ma foi, dit Auguste, en fait de Gintroz hors de la commune, il y a le fils à Alphonse, qui est garde-frontière, et puis l'avocat, le fils à l'ancien préfet, mais ça m'étonnerait que ce soit lui qui demande des secours...

— Mais, dit Ulysse, moi je sais bien qui c'est, Amédée Gintroz, c'est le fils à Gâbet.

— Le fils à Gâbet, dit François, est-ce que Gâbet était un Gintroz ?

— C'est sûr le propre fils au vieux Marc qui demeurait dans cette petite renfoncée, là où Alexis a fait son poulailler.

— Oui, oui, dit Gustave, je me rappelle de Gâbet, à présent... Ça ne m'étonne pas qu'il soit à la commune et ses enfants aussi, avec la femme qu'il avait, une gourmande qui se mettait à faire des bricelets, pas plus tôt que son homme avait tourné les talons.

— D'où sortait-elle ? elle n'était pas d'ici ?

— Non, dit Ulysse, c'était une Suchy d'Ecottens... Il paraît qu'elle avait deux ou trois sous, mais le pauvre Gâbet aurait mieux fait d'en prendre une sans chemise, qu'une pareille gaspilleuse.

— Mais, fit Gustave, il trinquait joliment, Gâbet.

— Oh, si on veut, mais ce n'est pas ça qui l'aurait mis en bas s'il avait eu une femme de sorte...

Les quatre municipaux et le syndic, pendant un moment, s'indignèrent contre les femmes qui mettent les maisons en bas à force de manger des bricelets puis Ulysse demanda :

— Alors, ce fils Gâbet, qu'est-ce qu'il veut ?

— Je m'en vais vous lire sa lettre, dit le syndic qui la tenait dans ses doigts, et il commença :

Ecottens, le dix-sept avril.

A la municipalité de Brenens,
Monsieur le syndic et messieurs,

Le régent tailla un crayon pour le cas où il y aurait à verbaliser. Les quatre municipaux firent silence. Auguste pensait qu'il avait oublié de pousser le verrou à la grange, François songeait à la fille à l'Henriette Gilly, celle qui jouait si bien la comédie, Ulysse avait une question sur les lèvres, mais il attendait pour la formuler que le syndic ait fini sa lecture... Quant au fils à Gâbet, qu'il fut si pauvre parce que sa mère avait trop mangé de bricelets, et qu'il ait mauvaise santé, peut-être aussi parce que sa mère avait trop mangé de bricelets, ils en étaient peu émus. Ils n'étaient pas le comité d'une société de bienfaisance, ils étaient des municipaux chargés de ménager autant que possible les intérêts de la commune, et les demandes de secours, ils s'en méfiaient toujours, par principe. Le syndic après l'avoir lue sans omettre les salutations, replia la lettre.

— On verra ça la prochaine fois, dit-il. M. le régent, si vous voulez prendre note pour des renseignements...

— Qui est-ce, demanda Ulysse d'un air pensif, qui est syndic à Ecottens ?

Le syndic réfléchit.

— Mais, dit-il, c'est John Pétaz... Ne te rappelles-tu pas qu'on a causé avec lui au Comptoir l'année passée ?... Il mangeait la fondue avec le député Chappuis.

— Oui, oui, un petit, gras, avec des petits yeux.

— Un crâne gaillard, dit Gustave, j'ai fait du service avec lui, il était sergent à la deux... Une fois, dans le canton de Berne...

Le récit fut coupé par un coup frappé à la porte... Justin alla ouvrir et fit entrer un petit garçon qui avait l'air tout effaré.

Le syndic, en le dévisageant, prit un air extrêmement sévère.

— Ah ! c'est toi, dit-il, que viens-tu faire ici ? Quel bien as-tu fait ?... Allons, réponds.

— J'ai été aux cerises, dit l'enfant en tremblant.

— Bougre de crapaud, va !... T'ont-elles au moins fait mal au ventre ?

— Non, m'sieu.
— Tant pis, c'est bien dommage... Tu n'as pas vergogne d'aller à la maraude, à ton âge?... Mais je pense que tu es encore un de ceux que la vergogne leur fait honneur! Rappelle-toi que tu veux mal finir... On commence par aller à la maraude, et puis on finit toujours par la prison, ça ne rate pas... Tu as compris?

— Oui, m'sieu.
— Enfin, pour cette fois, on te laisse aller, mais si tu recommences, on te fait fourrer au clou... File, à présent, on t'a assez vu.

Le gamin fila aussi prestement qu'un moineau qui sort d'une cage, et on l'entendit dégringoler l'escalier avec un joyeux empressement.

— Il a cru qu'on voulait le pendre, dit Auguste.

— Pour en revenir au syndic d'Ecottens, reprit Gustave, on était donc dans le canton de Berne, du côté de...

— Te rappelles-tu, interrompit sans façon Auguste, les pommes riettes à la veuve Poin-sot?... C'est là qu'on a eu maraudé!... On s'y était fait prendre une fois, ton frère Jules et moi, c'était Podzet qui était garde-champêtre, un tout féroce. Il avait fait rapport, il nous avait fallu porter nos culottes devant la municipalité.

— C'était du côté d'Anet, continuait Gustave, un soir, on arrive affamés dans un patelin...

...C'était Constant au juge qui était syndic...

...où il y avait déjà un escadron de cavalerie...
...il nous a reçus, Jules et moi, comme des chiens dans un jeu de quilles...

...mon Pétaz s'introduit dans une cuisine...
Le syndic, cependant, s'étant éclairci la voix, commençait la lecture d'une circulaire du Conseil d'Etat...

Le Conseil d'Etat à messieurs les préfets, et par eux aux municipalités...

Le syndic estimait que, puisque le Conseil d'Etat faisait les frais de rédiger un en-tête, le moins qu'on puisse faire, c'était de le lire, et, eut-il reçu dix circulaires commençant par: Le Conseil d'Etat à Messieurs les préfets, et par eux aux municipalités, que dix fois il n'eût pas manqué de lire: Le Conseil d'Etat à Messieurs les préfets, et par eux aux municipalités... Cette fois, la circulaire était relative à la pêche aux écrevisses. Comme elle venait chaque année, les municipaux depuis longtemps en fonctions la connaissaient par cœur. D'ailleurs, il n'y avait pas une seule écrevisse sur tout le territoire.

— Pour en revenir à Pétaz, reprit Gustave, sitôt que la voix du syndic eut cessé de ronronner, il ne savait pas un mot d'allemand...

— Quelle heure est-il? demanda Auguste en tirant sa montre pour se donner lui-même la réponse... Onze heures! bigre, il me faudrait assez rentrer, j'ai une vache qui a son terme depuis dix-neuf jours, ce soir, elle avait des petits maux.

— Il n'y a plus rien d'important, dit le syn-

dic... On voulait examiner s'il y a lieu de mettre une défense au sentier des Loyes, mais ça ne presse pas, on peut lever la séance quand on voudra, on a assez travaillé pour ce soir.

Ils se trouvèrent dehors, sous un joli clair de lune. François, qui allait du même côté que Gustave, apprit la fin de l'histoire du syndic Pétaz, Ulysse trouva sa femme au lit.

— Quelle chance elles ont les femmes, dit-il, de pouvoir se coucher de bonne heure, nous, on a trimé comme des nègres jusqu'à onze heures.

J. L. Duplan.

Royal Biograph. — Le programme de cette semaine comprend deux œuvres artistiques qui toutes deux peuvent se classer parmi les meilleures présentées à ce jour: **Le Vaisseau tragique**, grand drame norvégien en 4 actes est une des réalisations qu'on pourrait placer parmi les super-productions de la Svenska. Pour terminer le spectacle, l'établissement de la Place Centrale présente un nouveau succès du bon rire français: **La Gosseline**, comédie humoristique, en 3 actes, de Louis Feuillade qui bénéficie de l'interprétation de la petite Bouboule, René Poyen (Ex Bout-de-Zan), Alice Tissot, Francine Mussey, c'est une heure de spectacle divertissant assuré. Vendredi 18 (Vendredi-Saint), en cas de beau temps pas de matinée, soirée à 8 h. 30, dimanche 20 (Pâques) matinée ininterrompue dès 2 h. 30, soirée à 8 h. 30, tous les jours matinée à 3 h. et soirée à 8 h. 30.

Pour la rédaction: J. MONNET
J. BRON, édité.

Lausanne. — Imprimerie Pache-Varidel & Bron

ROYAL BIOGRAPH
Place Centrale LAUSANNE Téléphone 29.39
Matinée à 3 h. — Tous les jours. — Soirée à 8 h. 30
Du vendredi 18 au jeudi 24 avril 1924
Dimanche 20 avril: Matinée ininterrompue dès 2 h. 1/2

PROGRAMME EXTRAORDINAIRE
Le VAISSEAU TRAGIQUE
Splendide comédie dramatique en 4 actes de Kjalnar Bergmann
interprété par Jenny HASSELOVISE
Victor SJOSTROM MATHESON LANG

Un nouveau succès du bon rire français
LA GOSSELINE
Comédie humoristique en 3 actes de Louis FEUILLADE
Vendredi 18 (Vendredi-Saint), En cas de beau temps, relâche en matinée, soirée à 8 h. 30

Lysoform
est employé dans les Hôpitaux, Maternités, Cliniques, Sanatorias, etc., pratiquement reconnu par MM. les Docteurs comme le meilleur antiseptique, microbicide et désinfectant. — Pour éviter les contrefaçons, exigez les emballages originaux munis de notre marque déposée. Flacon 100 gr.: 1 fr., 250 gr.: 2 fr. En vente toutes pharmacies et drogueries. — Gros: Société Suisse d'antiseptie, Lysoform, Lausanne.

Imprimerie Pache-Varidel & Bron Pré-du-Marché LAUSANNE



A celui qui désire conserver sa chevelure comme à celui qui regrette de l'avoir perdue, le même conseil peut être donné:

EMPLOYEZ

MEXANA

SANS RIVAL contre chute des cheveux, pellicules, blanchissement. FORTIFIANT INCOMPARABLE, assurant la repousse rapide de la chevelure, même sur les endroits les plus chauves.

Après quelques jours d'emploi, l'effet est surprenant.

Le flacon 4 fr. 50 et 8 fr. 50
Envoi contre remboursement franco

Grande Parfumerie
EICHENBERGER
Rue de Bourg, 21, Lausanne

VILLENEUVE
BÉCHERT-MONNET & Cie
LAUSANNE

ABONNEZ-VOUS

AU

„CONTEUR VAUDOIS“

La misère est grande. Faites de l'inutile de l'utile! **MAISON DU VIEUX** (Oeuvre de bienfaisance). Lausanne, 44, r. Martheray. Tél. 9106. Chèques postaux II. 1353. Se rappelle à vous pour son ravitaillement en vêtements, sous-vêtements, chaussures, lingerie, literie, meubles et objets divers encore utilisables, dont elle a toujours un grand et urgent besoin. On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 9106, ou une simple carte suffit. En dehors de Lausanne, prière d'expédier par poste ou chemin de fer, contre remboursement du port, si désiré. Discretion absolue garantie. D'avance un cordial merci. Fermée le samedi après midi. Pensez avant tout aux pauvres du pays!
Le Gérant.

POIDS ET MESURES

E. COCHET, Ale 8
mécanicien-balancier diplômé

Constructions et réparations soignées de tous systèmes d'appareils de pesage. Prix modérés.
TÉLÉPHONE 87.01



Quiconque cherche

bonne à tout faire,
cuisinière ou femme de chambre,

insère avec succès une demande dans l'**Oberland**, journal paraissant à Interlaken et répandu dans tout l'Oberland bernois. — Pour insertions, s'adresser à Publicitas S. A., Lausanne. 12



Crédit Foncier Vaudois

Dépôts contre

OBLIGATIONS FONCIÈRES

à 5 ans

5 %

Caisse d'Epargne Cantonale Vaudoise

la seule garantie par l'Etat

Intérêt pour 1924 **4 %**

IMPRIMERIE

PACHE-VARIDEL & BRON

PRÉ-DU-MARCHÉ 9
Téléphone 90.38

Lausanne

TRAVAUX EN TOUS GENRES